



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 septembre 2026

L'an deux mille vingt six le vingt huit septembre à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt deux septembre deux mille vingt six, s'est réuni dans la salle du conseil, à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence du Président Monsieur Jean Michel BAYLET.

2026CC5-2-2-84

OBJET : COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DONNEES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT ET AU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	: M. RENAUD Olivier : M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	: M. FALC Patrick (en remplacement de Henri MARTIN)
Commune de CASTELSAGRAT	: M. DONZELLI Jean-Jacques
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	: Mme BUSCAIL Maryline
Commune de DONZAC	: M. LARROSE Patrick : Mme LACAN Sylvie
Commune de DUNES	: M. JULIEN Jean-Yves
Commune d'ESPALAIS	: M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	: M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	: M. BENOIT Pascal : Mme ORLUC Clémence
Commune de GOUDOURVILLE	: M. BARROS Gérard (pouvoir donné à Daniel BOUYAT) : M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	: M. ZORZENONE Alain
Commune de LAMAGISTERE	: M. DOUSSON Bruno : Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	: M. RATTO Stéphan

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de MALAUSE	: Mme MAERTEN Marie Bernard : M. SAGE Guillaume
Commune de MANSONVILLE	: M. DELSOL Thierry
Commune de MERLES	: M. FEUTRIER Francis
Commune de MONTJOI	: M. PIGNON Jean-Michel
Commune de PERVILLE	: M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	: M. LE FESSANT Lionel
Commune de SAINT CIRICE	: Mme MIRAMANDE Marthe
Commune de SAINT CLAIR	: M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	: M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	: Mme DUSSAC Martine
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	: M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	: M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	: M. BOISSEAU Christophe
Commune de VALENCE D'AGEN	: M. BAYLET Jean Michel : Mme BRU Laetitia : M. CLEMANDOT Dominique : Mme COUR Elodie : M. GROUSSOU Bernard : Mme LAROUSSINIE Francine : Mme LARREGOLA Josiane (pouvoir donné à Dominique CLEMANDOT) : M. LOPES Ernest : Mme PRADELLE Magali : M. THOMAS Bernard : Mme VALETTE Brigitte : M. ZANIN Daniel

Absents et excusés :

Commune de DUNES	: Mme VESIN Stéphanie
Commune de SAINT ANTOINE	: M. DUPUY Jean

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	: Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	: Attaché Principal

Monsieur Bruno DOUSSON a été désigné secrétaire de séance.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

2026CC5-2-2-84

OBJET : COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DONNEES PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT ET AU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Par délibération n° 2026CC5-4-1-24 en date du 16 avril 2026, le Conseil Communautaire a délégué certaines compétences au Président et au Bureau.

Le Président doit rendre compte des décisions prises sur le fondement de ces délégations.

Celles que le Président et le Bureau ont été amenées à prendre pendant la période comprise entre le 12 février et le 16 juin 2026.

Le Président propose donc :

- de prendre acte de la communication sur les décisions du Président, ainsi que celles du Bureau Communautaire, en application des délégations qui leur ont été données entre le 15 juin 2026 et le 14 septembre 2026 pour traiter des affaires énumérées à l'article L5211-10 et dont la liste est jointe à la présente délibération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir pris connaissance, à l'unanimité,

- de prendre acte de la communication sur les décisions du Président, ainsi que celles du Bureau Communautaire, en application des délégations qui leur ont été données entre le 15 juin 2026 et le 14 septembre 2026 pour traiter des affaires énumérées à l'article L5211-10 et dont la liste est jointe à la présente délibération.

Fait et délibéré le 28 septembre 2026
Au registre sont les signatures

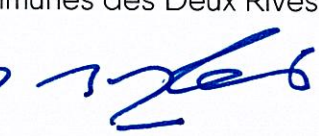
Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 29 septembre 2026

Le secrétaire de séance

Le Président de la Communauté
de Communes des Deux Rives


Bruno DOUSSON




Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **12 OCT. 2026**

Affiché sur le panneau des annonces légales et publié sur le site internet

12 OCT. 2026

Décisions prises par le Président, dans le cadre de ses attributions exercées par délégation du Conseil Communautaire, pour la période du 15 juin 2026 au 14 septembre 2026

L'ensemble de ces décisions concerne des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget, jusqu'au seuil de mise en concurrence obligatoire, conformément à la délibération n°2026CC5-4-1-24 du 16 avril 2026.

Numéro de décision	Objet	Titulaire	Montant HT	Notification
26DPMAR-1-1-8-11	Location d'engins mécaniques avec et sans chauffeur pour les sites du Pôle Jeunesse et Sports de la Communauté de Communes des Deux Rives – Lot 1 – Prestation de services à la demande avec mini-pelle	SARL JPC DUSSAC	20 000 € (maximum)	15/06/26
	Location d'engins mécaniques avec et sans chauffeur pour les sites du Pôle Jeunesse et Sports de la Communauté de Communes des Deux Rives – Lot 3 – Prestation de services à la demande avec tracto-pelle	SARL JPC DUSSAC	10 000 € (maximum)	
	Location d'engins mécaniques avec et sans chauffeur pour les sites du Pôle Jeunesse et Sports de la Communauté de Communes des Deux Rives – Lot 4 – Prestation de services à la demande pour jachère	SARL JPC DUSSAC	10 000 € (maximum)	
	Location d'engins mécaniques avec et sans chauffeur pour les sites du Pôle Jeunesse et Sports de la Communauté de Communes des Deux Rives – Lot 5 – Prestation de services à la demande avec épareuse	SARL JPC DUSSAC	10 000 € (maximum)	
	Location d'engins mécaniques avec et sans chauffeur pour les sites du Pôle Jeunesse et Sports de la Communauté de Communes des Deux Rives – Lot 6 – Location d'un mini-chargeur	LOXAM	3 000 € (maximum)	

26DPMAR-1-1-8-12	Location d'un élévateur avec maintenance (48 mois) pour les services de la déchetterie de Prouxet	ACTIMAN	17 712,00 €	24/06/26
26DPMAR-1-1-8-13	Levée option d'achat - Location d'un véhicule dédié au transport de matériel et de mobilier pour la Communauté de communes des Deux Rives	CLV SA	12605,35 €	08/07/26
26DPMAR-1-1-8-14	Travaux de végétalisation dans les cours d'écoles des communes d'Espalais et Saint-Antoine - Lot 1 : Travaux de VRD à l'école d'Espalais	NPTP	23647,52 €	03/08/26
	Travaux de végétalisation dans les cours d'écoles des communes d'Espalais et Saint-Antoine - Lot 2 : Travaux de VRD à l'école Saint-Antoine	NPTP	10082,87	
26DPMAR-1-1-8-15	Maîtrise d'oeuvre pour la reconstruction d'une partie de la voirie de la V5 de la route des Lacs sur la commune de Montjoi suite à effondrement	XMGE	16 250,00 €	01/09/26
26DPMAR-1-1-8-16	Maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement des salles d'activité et des sanitaires au centre de loisirs de Gâches	DANGAS ET LAURENCE	19 875,00 €	01/09/26

DECISIONS DU PRESIDENT – FINANCES – DEMANDES DE SUBVENTIONS

Numéro de décision	Objet	Transmission Contrôle de légalité
26DFIN7-10-03	Acte portant modification de l'acte constitutif de la régie de recettes squash PADEL	01-07-2026
26DFIN7-10-05	Acte modificatif de la sous-régie de recettes de l'office de tourisme	06-07-2026
26DFIN7-10-07	Attribution d'un mandat spécial à Monsieur BENOIT Pascal et prise en charge des frais afférents	13-08-2026

AR Préfecture

COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DONNEES PAR CONSEIL AU PRESIDENT ET AU BUREAU

Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20260928-2026CC5_2_2_84-DE
Numéro d'acte :	2026CC5_2_2_84
Date de décision :	28/09/2026
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	5-2-2-0-0 (Institutions et vie politique / Fonctionnement des assemblées / autres)
Fichier acte :	2026CC5_2_2_84 COMPTE RENDU DELEGATION DONNEES PAR CONSEIL AU PRESIDENT ET AU BUREAU.pdf
Fichier(s) annexes(s) :	RAPPORT_DECISIONS_PRÉSIDENT_CC_2026_09_2 pdf
Collectivité émettrice :	cc-des-deux-rives
Acte transmis par :	Sophie PONTARINI
Date d'envoi de l'acte :	12/10/2026 10:27:17
Date de réception de l'AR :	12/10/2026 10:27:26